

Agreste Réunion

Numéro 59 - juillet 2010
Prix : 1,50 euro

DONNEES AGRICOLES ET RURALES - JUIN 2010

Enquête pisciculture dans les DOM : La Réunion et Mayotte assurent plus des deux tiers de la production de la pisciculture des îles d'outre-mer (Réunion, Mayotte, Martinique, Guadeloupe)

La **pisciculture marine et continentale** représentait, en 2009, 14 entreprises à La Réunion et 53 entreprises dans les départements et la collectivité d'outre-mer concernés par l'enquête "pisciculture dans les DOM" réalisée dans les îles de l'océan indien (La Réunion et Mayotte), ainsi qu'en Guadeloupe et en Martinique.

A La Réunion, le statut juridique de ces structures correspond pour les deux tiers à des personnes à leur propre compte et pour un tiers à des formes sociétaires (28 %) ou associatives (14 %). Parmi ces 14 entreprises piscicoles, 5 se disent en "activité normale", 2 en phase "d'augmentation d'activité", et 7 en phase de "diminution" ou de "réduction temporaire". On retrouve des chiffres comparables dans les autres DOM où, sur 53 entreprises au total, 5 ont débuté leur activité depuis 2008 (aucune activité récente à La Réunion).

Les dirigeants sont à 86 % des hommes, âgés pour 78 % d'entre eux de plus de 47 ans. Leur prise de direction date des années 90 (de 1992 à 1999) pour 65 % d'entre eux et dans 28 % des cas elle a eu lieu après 2003. La formation initiale des dirigeants de



Entreprises piscicoles	<i>La Réunion</i>	<i>Total Réunion, Martinique, Guadeloupe et Mayotte</i>
Nombre d'entreprises produisant des Tilapias	9	15
Nombre d'entreprises produisant des Salmonidés	4	4
Nombre d'entreprises produisant des Ombrines	moins de 3	21
Nombre d'entreprises produisant des Cobias	moins de 3	9
Nombre d'entreprises produisant des autres espèces	7	10
Nombre total d'entreprises	14	53

ces entreprises est, pour les deux tiers d'entre eux, de niveau secondaire longue ou supérieure. Seuls 21 % ont une formation initiale agricole et 15 % aquacole. Par ailleurs, 14 % ont bénéficié d'une formation continue agricole ou aquacole.

L'aquaculture réunionnaise occupe 26 UTA salariés permanentes, 8 UTA permanentes non salariés et 5 UTA salariées occasionnelles soit 39 UTA au total. Ce secteur représente au total 108 UTA pour les 3 DOM enquêtés et Mayotte.

Productions / Productions potentielles (prod. commercialisées plus pertes d'adultes) tonnes	Salmonidés	Tilapias	Ombrines	Cobias	Autres poissons (carpes, anguilles ...)	Crustacées	Productions toutes espèces
Réunion	31,2/39,4	50,2/57,7	41,0/41,0	3,2/4,2	1,3/1,8	0	126,9/144,1
Guadeloupe	0	1,1/1,1	6,5/12,5	0	0	8,0/23,0	15,6/36,6
Martinique	0	11,2/15,7	53,5/60,7	16,9/17,6	0	3,4/3,7	85/97,7
Mayotte	0	0	117,1/122,1	2,0/2,0	0	0	119,1/124,1
Total	31,2/39,4	62,3/74,5	218,1/240,3	22/23,8	1,3/1,8	11,4/26,7	0

■ Des productions piscicoles plus diversifiées à La Réunion

60 % des entreprises réunionnaises produisent des Tilapias, 28 % des Salmonidés (truites), les autres productions (anguilles, carpes, espèces marines) concernent moins de structures. La Réunion produit bien plus d'espèces différentes de poissons que les autres DOM.

La Réunion a ainsi produit 36 % de la totalité des productions piscicoles des DOM insulaires plus Mayotte et 77 % si l'on ne considère que l'aquaculture continentale. Cette production est constituée de Tilapias (50 tonnes), d'Ombrines et de Cobias (44 tonnes), de Salmonidés (31 tonnes de truites arc-en-ciel), et d'autres espèces (principalement des anguilles et des carpes, un peu plus d'une tonne). La production totale avoisine 127 tonnes (poissons commercialisés vivants et abattus) ; la production potentielle est de plus de 144 tonnes (production commercialisée à laquelle ont été ajoutées les pertes d'adultes).

Cette production a engendré la consommation de 111 tonnes d'aliments pour les Tilapias et autres espèces d'eau douce (aliments pressés et extrudés), de 90 tonnes pour les poissons marins et de 50 tonnes pour les Salmonidés.

Concernant les structures de production, La Réunion possède près de 100 000 m² de bassins en terre (33 % des surfaces des DOM), 1 800 m² de bassins béton (57 % des DOM), 500 m² de bassins mixtes (100 % des DOM) et 2 780 m² de cuves (87 % des DOM).

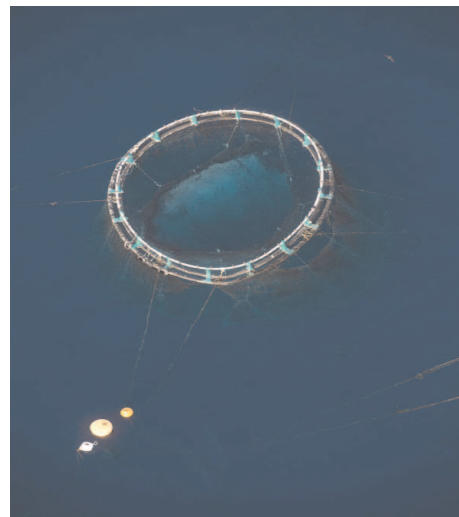
Concernant les cages en mer, elle ne possède que moins de 10 % du volume du total des DOM et de Mayotte (cette dernière représentant à elle seule 55 % du volume total des cages).

Dans ces structures de production, l'eau provient de la mer (cage ou pompage) dans 14 % des cas, de forage de pompage ou de dérivation de rivière dans 14 % des cas, de lac, d'étang, de retenue d'eau dans 36 % des cas, et enfin de sources dans 43 % des cas (plusieurs sources sont possibles pour une entreprise).

Le tiers des piscicultures effectue des ventes sur parcours de pêche de loisir

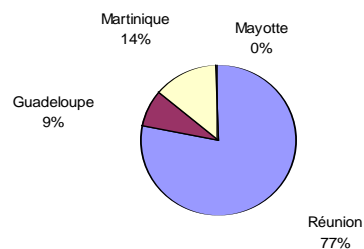
Les poissons sont vendus entiers dans 76 % des cas ; éviscérés dans 23 % des situations, éviscérés et écaillés dans moins de 1 % des cas. Par ailleurs, 5 entreprises font de la vente sur parcours de pêche ce qui représente selon les cas de 20 à 90 % du chiffre d'affaires (47 % en moyenne) ; moins de 3 vendent à des fédérations de pêche, 3 écoulent leur production à une entreprise d'élevage, 5 vers des grandes et moyennes surfaces (ce qui constitue 75 % de leur chiffre d'affaires) ; 3 en coopératives ou groupement de producteurs (pour la moitié du chiffre d'affaires) ; moins de trois pour un grossiste ; 3 pour des poissonniers ou restaurateurs (ce qui représente 20 % du chiffre d'affaires) ; et enfin 12 vendent directement leur production au près des consommateurs ou sur les marchés ce qui représente pour elles le tiers de leur chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires global de la

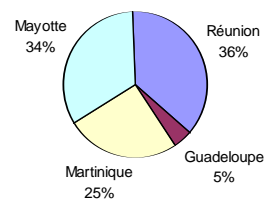


pisciculture réunionnaise est de 1.5 million d'euros (4.2 millions au total pour les 3 DOM enquêtés plus Mayotte). Il faut noter que ce chiffre reste modeste et ne représente encore que 0.4 % du chiffre d'affaire total de l'activité agricole de La Réunion (environ 365 millions d'euros en 2009).

Productions comparées de la pisciculture continentale en outre-mer



Productions comparées de l'aquaculture continentale et marine en outre-mer



Type de structures d'élevage	Reunion	DOM	Reunion	DOM	Reunion	DOM
	Nombre	Nombre	Surface totale en m ²	Surface totale en m ²	Volume total en m ³	Volume total en m ³
Bassins terre	69	209	96 550	318 970	83 500	302 620
Bassins béton	125	141	1 803	3 169	2 221	4 101
Bassins mixtes (terre et béton)	2	2	500	500	625	625
Bassins ou cuves en résine, PVC, ...	65	114	2 375	2 782	3 204	3 552
Cages en mer	6	111			3 600	40 573



DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
Service de l'Information Statistique, Economique et Géographique
 Parc de la Providence 97489 SAINT DENIS CEDEX
 Tél. : 02 62 30 88 11 Fax : 02 62 30 89 93
www.daf974.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.snm.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Michel SINOIR
 Rédacteur : Richard FEULLADE
 Composition et impression : SISEG
 Dépôt légal : à parution
 ISBN : 2-11-090743-6

Photos : Cheik.Saidou\Min-agri.fr

© Agreste 2010